

Suresnes, le 14 Janvier 2016

Objet : Information sur l'avancement du chantier de démolition des bâtiments du Fort de Vaujours

Nous souhaitons continuer à vous informer régulièrement de la situation relative au projet de reconversion de la friche industrielle du Fort de Vaujours.

Lors d'un précédent courrier, nous avons évoqué les conditions dans lesquelles le démarrage des travaux de démolition avait pu se faire, en relation avec les services de l'Etat et après avis de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Nous rappelons que la méthodologie de démolition s'appuie sur l'étude de l'historique de chaque bâtiment ainsi qu'un ensemble de mesures et contrôles pour garantir la sécurité des opérations. Ainsi, nous rappelons que les problématiques radiologiques du site ont conduit à considérer 5 catégories de bâtiments ou terres (A, B, C, D, E) représentées sur le document annexé.

BILAN A CE JOUR DES TRAVAUX

En mai 2015, suite à la CSS et en accord avec les autorités et l'avis de l'ASN, Placoplatre a donc entamé la 2^{ème} phase de travaux sur le chantier du Fort de Vaujours, pour une durée estimative de 3 ans.

A ce jour, les travaux ont concerné les zones de catégorie A (bâtiment n'ayant jamais vu d'Uranium) et E (autres aires extérieures) situées en dehors du fort central et dédouanées préalablement sur le plan radiologique. Des contrôles radiologiques ont également démarré plus récemment dans le fort central dans les zones de catégorie C (bâtiment de stockage/transit d'Uranium) et sur les murs en vue directe des postes de tirs (Cat.B).

Des réunions quotidiennes ont lieu sur place pour assurer la sécurité et coordonner les différents corps de métier intervenant sur le chantier.

Base vie



La base vie définitive est désormais installée à l'extrémité sud du site avec une entrée sécurisée via la route dite « route stratégique ».

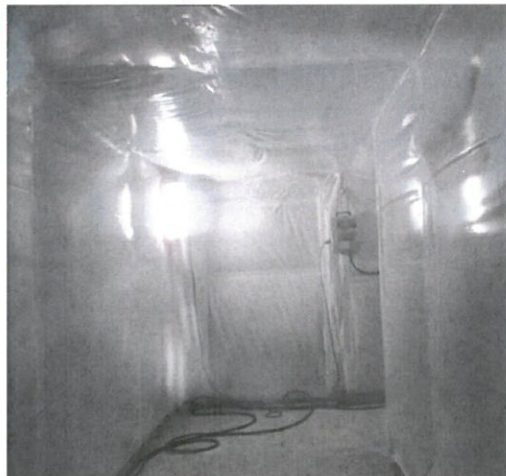
La dépollution pyrotechnique



Un diagnostic pyrotechnique a été effectué sur l'ensemble du site, en dehors du fort central. Il a permis de détecter et géolocaliser les munitions et autres éclats métalliques. Ces derniers sont ensuite mis à jour, identifiés puis extraits par les pyrotechniciens.

A ce jour, près de 80 munitions et plusieurs fragments de munitions ont été découverts sur le site. Ils ont été neutralisés et détruits selon la procédure décrite dans l'étude de sécurité pyrotechnique validée par la DGA (Direction Générale des Armées).

Le désamiantage



La plupart des bâtiments contient des éléments amiantés qu'il convient de retirer avant de pouvoir les démolir.

A ce jour, 35 bâtiments ont été désamiantés et 4 sont actuellement en cours. Les déchets amiantés sont évacués vers la filière adéquate, en ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux).

La démolition des bâtiments de catégorie A



19 bâtiments, tous situés en dehors du fort central, ont été démolis depuis mai 2015.

Les gravats sont ensuite triés (ferraille, béton, pierres).

A ce jour, aucun gravat de démolition n'est sorti du site.



Placoplatre

Société Anonyme au capital de 10.000.000 € • RCS Nanterre 729 800 706 • APE 2362Z • N° identification intracommunautaire FR 95 729 800 706
Siège Social : 34 avenue Franklin Roosevelt • 92282 Suresnes Cedex • France • Tél 33 (0) 1 46 25 46 25 • Fax 33 (0) 1 41 38 08 08 • www.placo.fr

Contrôles radiologiques sur les bâtiments de catégorie C (en partie dans le fort central) et sur les murs en vue directe des postes de tirs (Cat.B).



Des contrôles radiologiques sont actuellement en cours pour les bâtiments de catégorie C (bâtiments de stockage ou de transit d'uranium) ainsi que sur les murs en vue directe de certains postes de tirs de catégorie B.

Les investigations radiologiques consistent en des :

- mesures des niveaux d'irradiation : ces mesures en flux gamma sont effectuées par balayage et visent à mettre en évidence un éventuel terme source important ;
- contrôles directs de contamination : les contrôles en alpha et bêta sont effectués au moyen de contaminamètre avec balayage lent de manière à identifier une contamination radioactive potentielle. Ensuite, des contrôles en comptage sont effectués ;
- contrôles complémentaires de contamination : des frottis et des prélèvements sont réalisés et analysés par des laboratoires extérieurs.

Ces investigations sont réalisées sur des mailles de 1 m² tracées et repérées au préalable.

Ces contrôles sont réalisés conformément aux procédures validées par la Personne Compétente en Radioprotection nommée pour le site. Tous les résultats de ces mesures seront présentés lors de la prochaine CSS.

Mesures de suivi environnemental des travaux



Pour éviter tout envol de poussières sur le chantier, les voies de circulation sont aspergées régulièrement par temps sec. Les pelles utilisées pour la démolition sont également équipées d'un système très performant de brumisation à la source qui permet de rabattre les poussières.

Quatre balises environnementales ont par ailleurs été installées aux 4 points cardinaux du site afin de mesurer en continu (24h/24, 7j/7) la qualité de l'air en périphérie du site. En complément, des mesures d'empoussièrement sont effectuées régulièrement sur le site.

Une balise a également été installée à l'extérieur du site, sur la commune de Vaujours. L'emplacement d'une seconde balise à Villeparisis est à l'étude.

Les mesures sur les eaux souterraines et la qualité de l'air font également l'objet de contrôles périodiques par des bureaux d'études indépendants et agréés pour vérifier l'évolution de ces paramètres.

Pour mémoire, la démolition au sens large (dépollution pyrotechnique, désamiantage, démolition des bâtiments) est une étape préalable à l'exploitation du gypse, qui ne pourra débuter qu'après l'obtention d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.



Placoplatre

Société Anonyme au capital de 10.000.000 € • RCS Nanterre 729 800 706 • APE 2362Z • N° identification intracommunautaire FR 95 729 800 706
Siège Social : 34 avenue Franklin Roosevelt • 92282 Suresnes Cedex • France • Tél 33 (0) 1 46 25 46 25 • Fax 33 (0) 1 41 38 08 08 • www.placo.fr

UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE



Placoplatre a invité les élus et associations locales à venir découvrir ce chantier de démolition les 9 et 10 octobre derniers. L'entreprise prévoit d'organiser à nouveau des visites du chantier en 2016.

L'avancée des travaux est présentée à chaque réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS), qui se réunit désormais tous les trimestres.

Au cours de la dernière CSS du 13 novembre 2015, Placoplatre a également présenté les travaux à venir, notamment les sondages prévus pour évaluer l'éventuelle pollution des sols.

Toutes les informations relatives au projet sont par ailleurs disponibles et mises à jour régulièrement sur le site internet du projet (www.fort-de-vaujours.fr) et un point d'informations est ouvert à l'usine sur rendez-vous.

INSPECTIONS DE L'ASN

Depuis la reprise des travaux en mai, deux inspections ont été conduites par l'ASN de manière inopinée. Le résultat de ces inspections est présenté en CSS.

POINT COMPLEMENTAIRE

Lors de la dernière CSS de Novembre, le développement du recyclage des produits à base de plâtre a été mentionné par certains intervenants comme une alternative au projet de carrière. Placoplatre est leader dans le domaine du recyclage depuis plusieurs années, et le potentiel de produits à recycler est très inférieur aux besoins de la construction. Vous trouverez en annexe quelques compléments d'information sur ce sujet.

En espérant que ces informations permettront de répondre à quelques-unes de vos attentes, et en espérant vous rencontrer lors d'une prochaine visite du site, je vous prie de recevoir, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Luc Marchand
Directeur Industriel et des Carrières

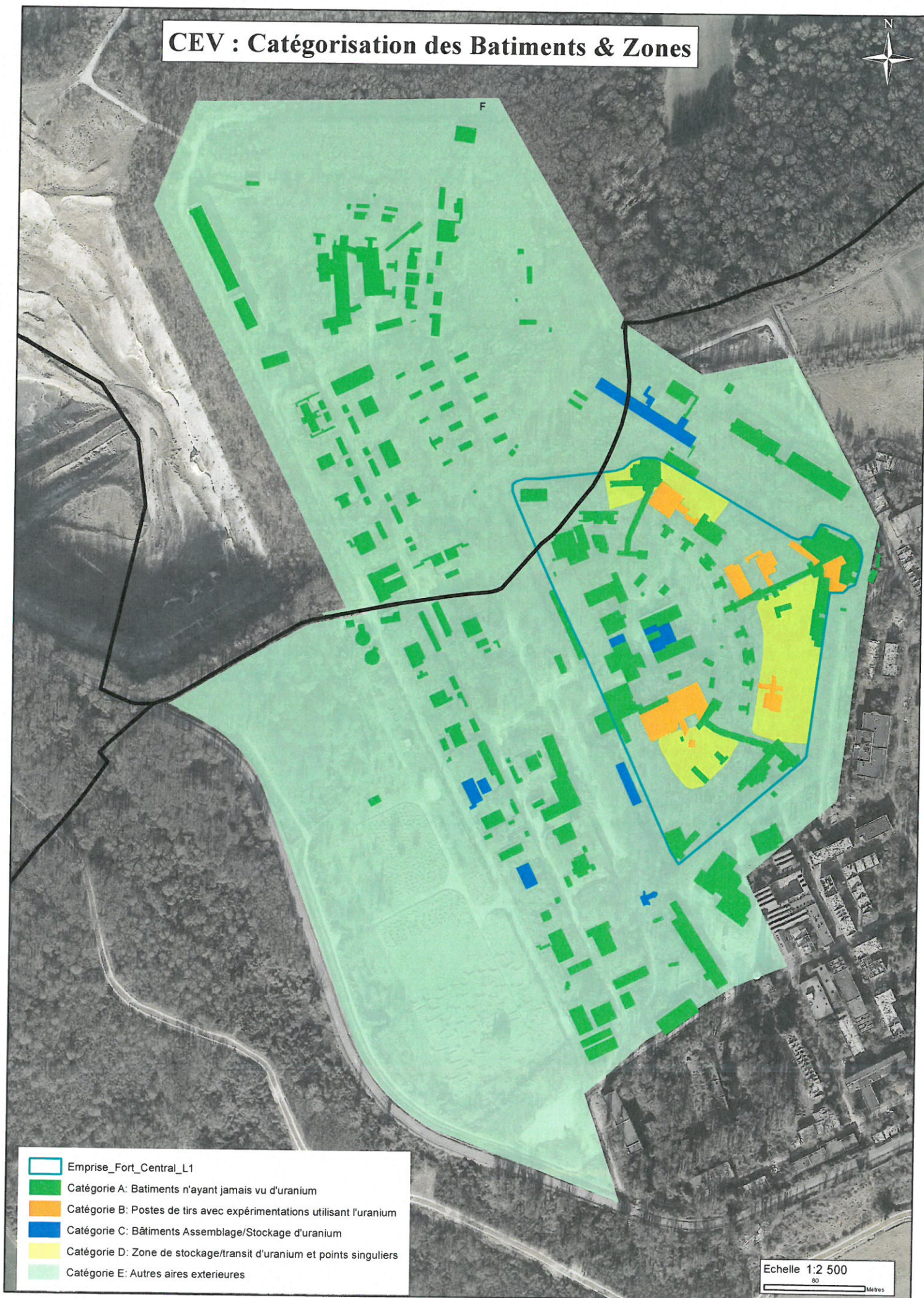
P.J. : - Plan représentant les 5 catégories de bâtiments
- Le recyclage de produits à base de plâtre



Placoplatre

Société Anonyme au capital de 10.000.000 € • RCS Nanterre 729 800 706 • APE 2362Z • N° identification intracommunautaire FR 95 729 800 706
Siège Social : 34 avenue Franklin Roosevelt • 92282 Suresnes Cedex • France • Tél 33 (0) 1 46 25 46 25 • Fax 33 (0) 1 41 38 08 08 • www.placo.fr

CEV : Catégorisation des Batiments & Zones



LE RECYCLAGE DU PLATRE

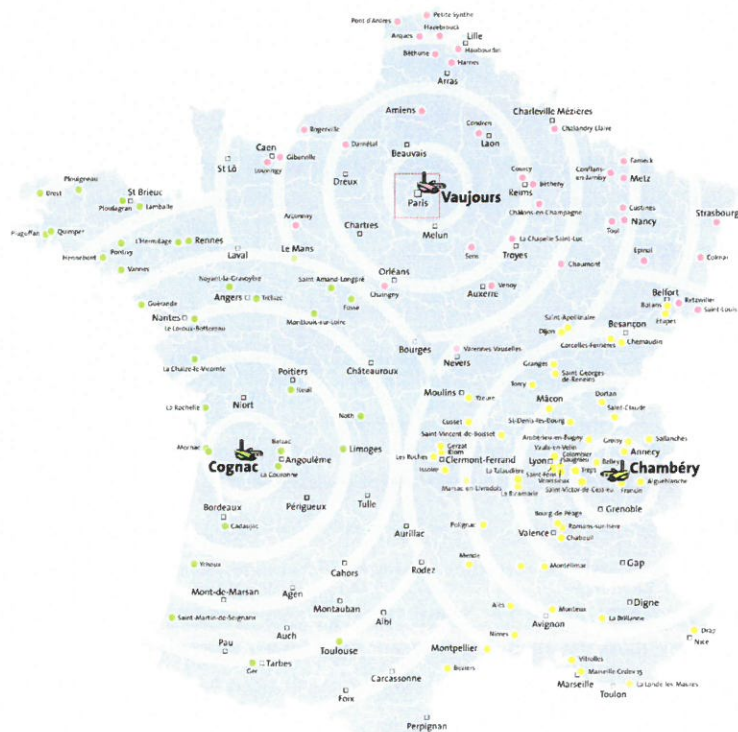
Depuis plus de 25 ans, Placoplatre sait recycler les chutes de fabrication de ses produits. Pionnier dans le domaine de la valorisation des déchets de plâtre de chantier, Placoplatre a lancé dès 2008 la première filière française de recyclage de produits et déchets à base de plâtre. Aujourd'hui, avec trois ateliers de recyclage situés à proximité de ses sites de production de Vaujours (93), Cognac (16) et Chambéry (73), ainsi qu'un réseau de 150 points de collecte répartis dans toute la France, la filière de recyclage est accessible à tous les acteurs de la construction.

Le label « Placo® Recycling » a ainsi été développé pour inciter l'ensemble des acteurs à faire le bon tri. En effet, l'enjeu principal aujourd'hui concerne la qualité du tri à la source, sur les chantiers de construction ou de déconstruction et dans les déchetteries.

Toutefois, les quantités de plâtre potentiellement recyclables en France restent très inférieures (moins de 10 %) au besoin de gypse, nécessitant donc l'exploitation de carrières. L'exploitation des carrières doit donc viser à maximiser la récupération de gypse afin de sécuriser un accès à cette ressource pour les générations futures.

Une information mal comprise et pourtant relayée abondamment fait part de taux de recyclage supérieurs à 80 % dans certains pays d'Europe. Il s'agit en fait de l'utilisation d'un gypse artificiel en lieu et place de gypse naturel. Ce gypse artificiel est un sous-produit des centrales thermiques à charbon qui émettent du soufre lors de la combustion du charbon. Pour capter ce soufre, une réaction avec le calcium permet de le capturer en synthétisant du gypse nommé « DéSulfoGypse » (DSG). Les pays n'ayant pas ou peu de gypse naturel ou ceux ayant de nombreuses centrales thermiques utilisent ce DSG pour fabriquer les plaques de plâtre.

Ce n'est pas le cas de la France qui produit très peu de DSG.



Placoplatre

Société Anonyme au capital de 10.000.000 € • RCS Nanterre 729 800 706 • APE 2362Z • N° identification intracommunautaire FR 95 729 800 706
Siège Social : 34 avenue Franklin Roosevelt • 92282 Suresnes Cedex • France • Tél 33 (0) 1 46 25 46 25 • Fax 33 (0) 1 41 38 08 08 • www.placo.fr